

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guéneau, 29 avril 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guéneau, 29 avril 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 avril 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Guéneau](#)

Lieu de destinationBrinon-sur-Beuvron (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin retourne à Guéneau une lettre de Munier relative à la géologie de la Nièvre. Il questionne la justesse des observations de Munier. Il lui annonce qu'il ira de Guise à Corbigny le 5 ou le 6 mai et qu'il se rendra ensuite à Brinon. Il se félicite que l'ouvrier carrier ait confirmé l'existence de schiste houiller.

Mots-clés

[Ressources naturelles](#)

Personnes citées[Munier \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Brinon-sur-Beuvron \(Nièvre\)](#)
- [Champallement \(Nièvre\)](#)

- [Corbigny \(Nièvre\)](#)
- [Crux-la-Ville \(Nièvre\)](#)
- [Montenoison \(Nièvre\)](#)
- [Saint-Benin-d'Azy \(Nièvre\)](#)
- [Saint-Révérien \(Nièvre\)](#)
- [Saint-Saulge \(Nièvre\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation3 p. (403r, 404r, 405v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quind. le 29 avril 76

Monsieur,

Je vous retourne la lettre si intéressante de M. Brunier que vous me faites le plaisir de me communiquer.

La théorie qu'il vous fait des soulèvements granitiques de St Sulpice, de St Légerien et de ses environs est des plus simples à concevoir, mais les choses ne sont-elles passées d'une façon aussi peu compliquée et les étages des terrains primitifs et de transition sont-ils partent sous les étages régulièrement après du trias et du lias, cela me paraît douteux. Bien des combinaisons avec leurs irrégularités peuvent servir à expliquer les phénomènes que l'observateur rencontre à chaque pas en géologie, parce que jusqu'à ce jour les faits acquis à l'expérience sont insuffisants pour déterminer des règles précises.

Ne peut-on pas concevoir par exemple des soulèvements successifs dans l'ordre suivant, dans notre contrée :

À l'origine, avant la formation des terrains

M. Guéneau

de transition, soulèvement des terrains primitifs et granitiques de Brœux ou St-Sauveur à une altitude suffisante pour ne pas avoir permis accès aux dépôts sédimentaires sur beaucoup de points à l'altitude des dépôts ultérieurs mêmes du lias, ce qui expliquerait les blocs, ou plutôt le pavage granitique qui attire votre attention dans le ravin de Champalloumont; ce qui, par conséquent n'aurait pas empêché les terrains de transition de se déposer partout.

Ensuite, basculement plus ou moins considérable des terrains de transition de l'époque houillère qui a placé ^{ces terrains} ces terrains très-différents avant qu'ils soient recouverts par les terrains supérieurs.

Puis, après l'époque triasique, soulèvements nouveaux et partiels qui, comme ceux de St-Quentin, peuvent par conséquent sous leurs grès rouges laisser apparaître le terrain houiller.

Voilà pourquoi je trouve concevables les recherches dans votre contrée.

On pourrait expliquer de même les

soulèvements de Monténaisan, de S' Benin & autres à l'époqueoolithique, et même crétacée ce système rend compte des différences d'altitudes qui existent aujourd'hui dans la même contrée entre terrains de même nature. Il expliquerait même l'existence des crétacés sur Monténaisan parce que le socle s'étant émergé au moment des mouvements créatifs recrait et à l'abri des dénudations qui ont ébranlés les parois encore sous les yeux.

La constatation des faits est donc en elle-même le plus sûr moyen d'acquiescer au comice.

Je quitterai Guise le 1^{er} ou le 6^{mai}, ou vers le 10^{mai} à Corbigny. Je n'aurai rien de la soirée si je me rendrai à Arlon. Je n'ai avec plaisir que d'ici là le carrier vous eût confirmé l'existence des résister houillères et qu'il eût pu les mettre à découvert.

Reuillez agréer, Madame, l'assurance de mon dévouement.

Boudin